

Compte- rendu de l'Assemblée Générale du Comité Départementale d'Ile et Vilaine du 20 janvier 2010

Clubs présents ou représentés :

GASPAR GOUTARD	CESA YAN	SMPE FEIGE	CSCE DUBOS, DEWULF,	RAP ROUAULT	SCF MEUNIER, POCHET, FOUBERT
APL BERGOT, CHAILLOT	RSSM BRECHAIRE, LALOUE, MAYEN	BSS GOUREAU, LEMAIRE, ALISON	BULLES'O ARGAUD, RONDEAU	ACLG ESTIER	CELAR LE PERCHEC
SIRMER HARDY	CASAR DEBROIZE, SARRAZIN	ASLC PSA BOUGET, ROLLAND	CSGR ROBINETTE	CSD CARRE	

Clubs excusés :

ASMR	COMBOURG Sub	HALIOTIS			
------	-----------------	----------	--	--	--

Membres du CA présents :

S. ESTIER	G.BERGOT	S. CHAILLOT	G. LE PERCHEC
E. SARRAZIN	M. FOUBERT	E. FEIGE	S. ZERROUKI
S. RITZENTHALER	T. MEUNIER	J. BRECHAIRE	A. DUBOS

Membres du CA excusés :

C. LEFEUVRE	G. VAILLANT	J.F. TULLE	H. BERNERO
N. BABARIT			

Invités excusés :

Monsieur LE DRIAN Président du Conseil Régional de Bretagne ;
Messieurs TOURENNE et CHENUT du Conseil Général d'Ille et Vilaine;
Mesdames DAUCE et LE CALLENEC du Conseil Général d'Ille et Vilaine;
Monsieur CHEVRIER de la communauté de communes et maire de Fougères ;
Monsieur THOMAS du C.R.O.S.
Monsieur BLANCHARD Président de la FFESSM, représenté par M. Pascal YAN ;
Madame BELAUD du CIBPL.
Madame BOESINGER Responsable DDCSPP

Ordre du jour de l'A. G. :

- Rapport moral du Président
- Rapport du Secrétaire
- Rapport du Trésorier
- Rapport des commissions
- Interventions des différentes instances représentées
- Questions diverses
- Pot de l'amitié

Début de la réunion 20h 00

Rapport moral du Président

Je remercie tous les présents et vous présente tous mes vœux pour 2010.

La présidence représente une charge de travail importante surtout au jour le jour et je tiens à remercier tous ceux qui interviennent (G.Bergot, S. Letourneur, C. Lefeuvre, J.F. Tullet, etc...)

Il y a eu des bons moments et aussi des moins bons et là je pense à ceux qui nous ont quitté cette année. A Chantal de Redon, à Pierre du CELAR sport et aussi à Jean-Luc de La Guerche.

Les licences : 2007 (2475) 2008 (2250) baisse imputée à la fermeture de certaines piscines ; 2009 (2406) on est en limite de notre capacité d'accueil (2500) donc il faut trouver des solutions (nouveaux créneaux horaires, nouveaux clubs, nouvelles activités).

Normalisation de nos relations avec le C.I.B.P.L. : cela semble en bonne voie. Les discussions sont franches et courtoises.

Mise en place d'un nouveau mode de fonctionnement avec une implication plus forte du C.A. qui est amené à donner son avis mais surtout qui vote les motions retenues.

Mise en place d'une réunion de bureau (le premier lundi de chaque mois) qui permet de régler les problèmes courants.

Le Conseil Général d'Ille et Vilaine nous a fait part de ses difficultés financières ce qui a eu pour conséquence le report à une date indéterminée de la maison des sports de Ker Lann. Cela n'est pas si mal puisse que l'on a pu mettre en place le pool nautique à la Maison des Sports.

C'est aussi l'abandon des aides aux déplacements des scolaires là encore on n'émargeait pas ou peu sur ces aides.

Plus embêtant, il ne renouvelle pas à ce jour le plan nautique donc c'est la fin des aides à l'achat de matériels pour nos clubs et surtout pour la carrière de Fougères.

Nous attendons leur réponse pour ce qui est des coupons sport.

Ce qui a pu être sauvé :

Projet de développement il a été mis à jour et a permis de signer la convention avec le Conseil Général. Ce qui sauve temporairement tout au moins les subventions C.G. stage et fonctionnement. On reviendra en fin de réunion sur les actions identifiées pour 2009.

La campagne CNDS 2010 pour le département d'Ille et Vilaine est officiellement lancée depuis le jeudi 7 janvier, date de la réunion des comités départementaux qui s'est tenue à la Maison des Sports.

Vous pouvez vous rendre sur le site de la DDJS 35, rubrique "Sport en Ille-et-Vilaine", puis "CNDS 2010" pour obtenir toutes les informations nécessaires :

<http://www.mjsbretagne.jeunesse-sports.gouv.fr/spip.php?article428>

- le dossier CNDS 2010 ci-joint, dûment rempli et complet, doit être retourné à l'adresse ci-dessous pour le **1er Mars 2010** dernier délai.

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Pôle Cohésion Sociale / Service de la Jeunesse et des Sports

4 avenue du Bois Labbé

BP 94323

35043 RENNES CEDEX

Le club doit déposer 1 dossier à Jeunesse et Sports et 1 dossier au Comité de façon à ce que l'on puisse donner notre avis.

Le plancher de la demande est fixé à 600 € avec pour objectif de passer à 750 €, le comité a la possibilité de regrouper les demandes de clubs qui seraient inférieures à cette somme qui correspondrait au même type d'action exemple achat de matériel « pour la pratique féminine » bloc alu, stab ou flotteur qui seraient mis à disposition des clubs via une convention d'utilisation. Les clubs qui seraient concernés doivent prendre contact au plus tôt avec le CoDep.

Mise en place du gardien à la carrière de Fougères de façon à répondre au besoin des clubs extérieurs mais aussi des clubs du département, prendre les clés et le cahier de présence à Rennes n'est pas toujours facile pour les clubs non rennais.

Pour la période d'octobre à décembre (un samedi sur deux environ) un test a été réalisé (19/09/09 - 03/10/09 - 17/10/09 - 31/10/09 - 14/11/09 - 28/11/09 - 12/12/09)

Il a généré 700 € de recettes dont 290 € dus aux clubs du 35.

Les dépenses se sont montées à 304 € comprenant une rétrocession ville de Fougères de 140 € et coût du gardien 164 € soit donc un bénéfice de 396 €

Observation :

Deux samedi où il n'y a eu personne (mise en place et manque de communication)

Les clubs du 35 ont bénéficié de la prestation du gardien.

Entre le moment où l'on paye la facture de prestation et le moment où on encaisse les factures « plongée carrière » compter quatre à cinq mois d'où l'importance d'avoir un fond de roulement. Dans l'avenir ce délai sera sans doute réduit.

Cette action est reconduite de janvier à avril voir les dates sur le site du CoDep.

Rapport adopté à l'unanimité

Propositions de motions

- Création de la commission départementale de Nage en Eau Vive.

Oui à l'unanimité.



- Intégration de Nelly Estier (responsable NEV) et Sébastien Laloué (responsable HS) au sein du comité directeur du CoDep comme le stipule nos statuts.

Oui à l'unanimité.

- Suppression dans la cotisation de deux euros par licenciés qui étaient destinés à la pérennisation du poste de salarié.

Oui à l'unanimité.

- Remboursement des sommes avancées par les clubs du département en 2009.

Oui à l'unanimité.

- Christophe Alison suivra les travaux du C.A. au titre d'invité pour aider Thierry Meunier à gérer la commission Apnée

Rapport moral du Secrétaire

- Au delà des tâches administratives, j'assume également les tâches d'administrateur du site du CoDep35. Depuis sa création dans sa forme actuelle, le site a été lu par 149 600 visiteurs. Nous avons une fréquentation comprise entre 2000 et 3000 internautes par mois. Dernière nouveauté sur le site, le "planning du CoDep". Vous y retrouverez le planning du Comité mais également les dates de présence du gardien de la carrière de Fougères. Attention, il est indispensable de vous inscrire auprès de Nautisme en Ile-et-Vilaine, même si la présence du gardien est indiquée. En effet, s'il n'y a aucune inscription, nous décommandons le gardien et vous trouverez portes closes!
- Le CoDep dispose également de 4 listes de diffusion :
 - ✓ Ctd35 : très active avec en plus des zones de téléchargement des documents
 - ✓ CoDep35 : Liste à destination des clubs
 - ✓ CodirCoDep35 : liste pour les membres du CA du CoDep
 - ✓ Apnee35 : liste très peu utilisée
- Je vais également vous faire un point sur la fréquentation de la carrière de Fougères. Depuis 2005 nous connaissons une croissance moyenne de 300 plongées par an. La croissance de l'an passée est liée notamment à la fermeture de la piscine de Fougères, mais également l'attrait que représente ce site pour les formations Trimix. Enfin il sera intéressant de voir sur l'année l'impact de la mise en place du gardien sur la fréquentation des extérieurs au CoDep.
- Enfin, pour des raisons autant professionnelles que personnelles, je me vois contraint de vous présenter ma démission. Je reste membre du CA et administrateur du site.

Rapport adopté à l'unanimité

Démission acceptée à l'unanimité

Question de Didier Pelisse : Mise en place d'adresses mails dans les clubs afin de faciliter la communication.

Réponse : Depuis plusieurs années nous encourageons les clubs à se créer des adresses génériques ex : président-club@fournisseur_d_accès.fr. Ce qui faciliterait la gestion des listes de diffusion. Mais nous ne pouvons imposer un mode de fonctionnement aux clubs.

Rapport moral de la Trésorière COMPTE DE RESULTAT 2009

	CHARGES		PRODUITS		RESULT
FONCTIONNEMENT	* Frais administratif	2 682	* Cotisations CD	3 865	2 188 €
	* Assurances	119	* Conseil Général	546	
	* Cotisations	3 926	* Retour Licences	6 492	
	* Miss° / Recept°	437	* DRDJS (CNDS)	9 000	
	* Entretien Matériel	1 214	* Mise à Dispo Nitrox	82	
	* Matériel Secourisme	524	* Provision Secourisme	3 000	
	* Matériel Enfants				
	Hockey	252			
	Tir / Cibles	323	* CG 35 (Plan Naut.)	129	
	* Bizeux / Fetlar	192			
	* REVA	470			
	* Divers	1 137	* Divers	50	
			* Produits financiers	900	
	* Provis° Secourisme	5 000			
	* Provis° WE Dirigeants	2 600			
	* Provis° REVA	2 000			
	* Provis° Défibrillateur	1 000			
	TOTAL	21 876	TOTAL	24 064	
CTD	* Stages, Exams	20 374	* Inscript°	19 049	716 €
	* Ordi Portable	450	* DRDJS (CNDS)	1 450	
			* CG 35 (Stages)	1 233	
	* Miss° / Recept°	3 902	* Dons Dplct	3 710	
	TOTAL	24 726	TOTAL	25 443	
BIOLOGIE	* Frais stages	1 900	* Inscript° stages	1 562	-133 €
			* CG 35 (Stages)	205	
	TOTAL	1 900	TOTAL	1 766	
HOCKEY	* CD Rom	100	* Provision 2008	4 882	0 €
	* Guide Entraîneur	3 229	* Subv. DRDJS	2 500	
	* Orga Manif	1 438	* CG 35	1 200	
	* Promotion	500	* Région Bretagne	1 300	
	* Provision Guide Ent.	5 084	* FFESSM	470	
	TOTAL	10 352	TOTAL	10 352	
TIR / CIBLE	* Frais stages	562	* Inscript° stages	177	20 €
			* CG 35 (Stages)	171	
			* DRDJS (CNDS)	260	
			* CG 35 (Plan Naut.)		
	* Orga Manif	64	* Inscript° Manif.	120	
	* Achat Matériel	462	* Vente Matériel	380	
	TOTAL	1 088	TOTAL	1 108	

COMPTE DE RESULTAT 2009 **(suite)**

	CHARGES		PRODUITS		RESULT
APNEE	* Frais stages	136	* Inscript° stages	605	426 €
	* Secrétariat	44			
	TOTAL	179	TOTAL	605	
PHOTO					
ARCHEO					
CHASSE					
NAGE AVEC PALMES					
MEDICALE					
CARRIERE FOUGERES	* Ville de Fougères	1 346	* Pompiers	470	0 €
	* Emploi Gardien	164	* Stages Commissions	675	
	* Aménagement	2 659	* Clubs 35	3 325	
	* Miss°/ Recept°	260	* Clubs ext.	2 240	
	* Bloc Sécu	514	* DRDJS	20	
	* Provis° Aménagmt	18 807	* DRDJS (CNDS)	3 000	
			* CG 35 (Plan Naut.)	5 260	
			* Provision 2008	8 761	
	TOTAL	23 751	TOTAL	23 751	

TOTAL	83 872	87 090	3 217 €
--------------	---------------	---------------	----------------

Au 31/12/08

Total Fonds Associatifs	29 764,77 €
-------------------------	-------------

Au 31/12/09

Résultat Exercice 2009	3 217,34 €
------------------------	------------

Régul Exercice 2008	6,41 €
---------------------	--------

Total Fonds Associatifs	32 988,52 €
-------------------------	-------------

Compte courant	9 180,76 €
----------------	------------

Livret	66 289,18 €
--------	-------------

Dettes	-6 489,12 €
--------	-------------

Provisions	-34 491,77 €
------------	--------------

Produits constatés d'avance	3 285,43 €
-----------------------------	------------

Solde à amortir	
-----------------	--

Solde quote part subv.	0,00 €
------------------------	--------

Dép/Rec Exercice 2010	-4 785,96 €
-----------------------	-------------

TOTAL	32 988,52 €
--------------	--------------------

BUDGET PREVISIONNEL 2010

	CHARGES		PRODUITS		RESULT
FONCTIONNEMENT	* Frais administratif	2 800	* Cotisations CD	3 900	3 700 €
	* Assurances	150	* Conseil Général	550	
	* Cotisations	4 200	* Retour Licences	6 500	
	* Miss° / Recept°	700			
	* Entretien Matériel	1 500			
	* Bizeux / Fetlar	1 000			
	* Matériel Enfants Hockey	300			
	* Divers	300			
	* Projet CODEP 35	5 300	* DRDJS (CNDS)	9 000	
	* Matériel Secourisme	5 000	* Provis° Secourisme	5 000	
	* REVA	2 000	* Provis° REVA	2 000	
	* WE Dirigeants	2 600	* Provis° WE Dirigeants	2 600	
	* Défibrillateur	2 000	* Provis° Défibrillateur	1 000	
			* CG 35 (Plan Naut.)	1 000	
	TOTAL	27 850	TOTAL	31 550	
CTD	* Stages, Exams	22 000	* Inscript°	20 700	-1 200 €
	* Secrétariat	400	* DRDJS (CNDS)	1 100	
	* Miss° / Recept°	300	* CG 35 (Stages)	1 100	
	* Budget Commiss°	1 200			
	* Divers	200			
	TOTAL	24 100	TOTAL	22 900	
BIOLOGIE	* Frais stages	2 000	* Inscript° stages	1 600	-200 €
	* Budget Commiss°	200	* CG 35 (Stages)	200	
			* DRDJS (CNDS)	200	
	TOTAL	2 200	TOTAL	2 000	
ARCHEO	* Orga. Manif.	200			-200 €
	TOTAL	200	TOTAL	0	
HOCKEY	* Guide Entraîneur	5 084	* Provision 2009	5 084	-300 €
	* Budget Commiss°	300			
	TOTAL	5 384	TOTAL	5 084	
TIR / CIBLE	* Frais stages	600	* Inscript° stages	200	-300 €
	* Budget Commiss°	200	* CG 35 (Stages)	200	
	* Orga Manif	100	* DRDJS (CNDS)	200	
	TOTAL	900	TOTAL	600	
CHASSE	* Budget Commiss°	300			-300 €
	TOTAL	300	TOTAL	0	

BUDGET PREVISIONNEL 2010 (suite)

	CHARGES		PRODUITS		RESULT
APNEE	* Budget Commiss°	300			-300 €
	TOTAL	300	TOTAL	0	
NAGE EAUX VIVES	* Budget Commiss°	600			-600 €
	TOTAL	600	TOTAL	0	
MEDICALE	* Budget Commiss°	300			-300 €
	TOTAL	300	TOTAL	0	
PHOTO					
NAGE AVEC PALMES					
CARRIERE FOUGERES	* Ville de Fougères	1 500	* Pompiers	500	0 €
	* Emploi Gardien	1 500	* Stages Commissions	500	
	* Aménagement	36 967	* Clubs 35	3 500	
	* Miss° / Recept°	340	* Clubs ext.	3 000	
	* Bloc Sécu		* DRDJS		
	* Provis° Aménagmt		* DRDJS (CNDS)	3 000	
			* CG 35 (Plan Naut.)	11 000	
			* Provision 2009	18 807	
	TOTAL	40 307	TOTAL	40 307	

TOTAL	102 441	102 441	0
--------------	----------------	----------------	----------

Compte de résultat adopté à l'unanimité
Budget prévisionnel adopté à l'unanimité

Rapport des commissions



Commission départementale d'apnée Rapport d'activité pour 2008/2009

Formation de cadre

Comme chaque année, une session Initiateur Apnée s'est déroulée en plusieurs volets.
Un passage du N2 et N3, théorie et pratique, nécessaire à l'obtention du C1 et C2 Initiateur Apnée a précédé l'examen final qui a eu lieu fin juin.
Le stage théorique a eu lieu suivi d'un stage pratique à la carrière de Fougères.
Nous sommes toujours confrontés à la demande de formation RIFAA qui freine les apnéistes souhaitant passer un niveau ou encadrer

Passerelle Apnée

En liaison avec la CTD, la commission Apnée a collaboré à la formation/sensibilisation aux disciplines de l'apnée en direction des nouveaux cadres scaphandres qui deviennent initiateurs C1 apnée depuis la nouvelle refonte des cursus.
Une séance théorique à la maison des Sports a été suivie par une séance à la piscine de la Garnison à Rennes.

Stage du 05/04/2009

Ce stage a eu lieu le 5 avril à la carrière de Fougères et s'adressait à des apnéistes N2 et N3.
L'objectif du stage était l'approche des disciplines de l'apnée verticale : poids constant, gueuse freinée et enrouleur, immersion libre en direction d'apnéistes peu habitués à la verticalité en milieu naturel.
Il a regroupé une vingtaine d'apnéistes (dont les futurs initiateurs en situation pédagogique). La fréquentation est stable d'année en année et correspond à notre possibilité d'encadrement.
Avec les années, la vocation départementale s'est ouverte à la région. Les apnéistes du 35 ne sont plus en majorité.

Stage d'apnée « Approche de la profondeur » 5 juillet 2009

Nous avons souhaité proposer cette année un stage plus spécialisé.
L'apnée profonde étant difficile à pratiquer, nous pensions répondre à une attente de la part des clubs et des pratiquants. La publicité du stage a été faite dans Apnea. Étonnamment, les inscriptions furent très tardives. Peu de plongeurs ont montré leur intérêt.
Finalement, le stage a accueilli une douzaine de participants. Là aussi, vu les conditions de sécurité exigées, l'équilibre s'est fait en liaison avec le nombre d'encadrant MEF1 sollicité.

Participation aux compétitions

Peu d'apnéistes du 35 (à notre connaissance) participent à des compétitions ou rencontres amicales d'apnée.
Le club de Fougères a un compétiteur régulier qui a fait un podium et a été sélectionné à Agen pour la Coupe de France. Une équipe d'apnéistes du SCF a participé à une rencontre amicale organisée à Segré (49) (et gagné...)
Les compétitions d'apnée sont relativement nouvelles à la FFESSM qui s'y est opposée pendant longtemps. Le temps a changé et une demande existe maintenant à laquelle il va falloir répondre.
Il va falloir également prendre en compte cette pratique sportive dans les demandes de subventions

et plus particulièrement dans les clubs qui étaient jusqu'à présent uniquement dans une pratique de « loisir ».

Bilan des formations

La Commission Apnée désire recenser l'effectif de ses cadres en activité.

La carrière de Fougères est un outil extraordinaire qui nous permet d'avoir des encadrants polyvalents sur toutes les disciplines de l'apnée. Aussi souhaitons-nous proposer aux encadrants des formations en leur direction.

Les disciplines en piscine ne sont pas oubliées et elles aussi font partie des projets de la Commission.

Mise en place du dernier ponton

Le dernier ponton, resté longtemps immergé, a été récupéré. Les flotteurs ont été réparés et réinstallés. La dernière tranche de travaux a été réalisée fin décembre. Les supports de gueuse ont été remontés également, puisqu'ils avaient été immergés pour éviter les vols et fixés à leur place définitive.

Nous disposons (enfin...) d'une infrastructure dédiée à l'apnée originale et efficace comme le souhaitaient les responsables du CODEP.

La Commission Apnée renouvelle ses remerciements au CODEP 35 pour avoir donné les moyens suffisants au développement de l'activité et pour sa patience.

Projets 2010

- Passerelle vers l'Initiateur Apnée (C1),
- Formation C1/C2 et MEF1 (selon demandes),
- Renouvellement des stages,
- « Nuit de l'Apnée » en piscine, lieu et date non déterminés,
- Stages de mise à niveau en direction des cadres,
- Présentation de Christophe Alison.

Pdt de la commission : Thierry MEUNIER

Rapport adopté à l'unanimité.

Rapport de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques du CODEP 35

De nombreuses activités se sont tenues cette année, autant tournées vers la formation à la protection de l'environnement que vers la formation en biologie subaquatique. En effet chacun de nos exposés s'appuie aujourd'hui sur ces deux aspects.

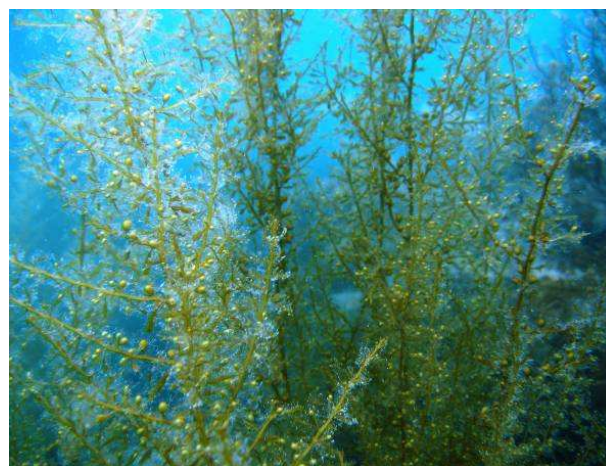


St Malo : 6 sorties ont été organisées par Sylvie Breton et Jean François Tullet. Ces sorties toujours aussi sympathiques et accompagnées d'un barbecue convivial sur le bateau du club, ont permis cette année à plusieurs plongeurs de Fougères de découvrir l'environnement sous marin.

Fougères : Laurence Georges a brillamment pris la suite de notre ami Benjamin, parti pour d'autres cieux, en mettant à profit ses connaissances en médecine vétérinaire.

Rennes : Sandra Sohier a repris le flambeau à la Maison des Sports, avec de nombreux exposés suivis par l'organisation de plongées d'observations sur les côtes bretonnes.

Bain de Bretagne : Sylvie et Claude Ritzenthaler assurent une série d'exposés agrémentés de nombreuses photos et vidéos sous marines, pour le public enthousiaste du club des Zomards. Un stage est en cours d'organisation à Audierne, au cours duquel seront organisés des parcours pour les non plongeurs, afin de leur faire découvrir le monde sous marin en palmage de surface.



(Photos Sylvie Ritzenthaler)

Quelques informations sur les Aires Marines Protégées ou AMP

Olivier Muzard, de l'agence des AMP à Brest, nous a invités à constituer un réseau de plongeurs-observateurs sur nos sites de plongée bretons, afin de participer à des campagnes de collectes et de relevés, pour décrire la biodiversité des aires concernées et alimenter un système d'information informatisé. Ce système pourra ainsi être mis à jour année après année et permettre un suivi très précis de l'état biologique de ces aires marines. Des fiches de site sont en cours d'élaboration au niveau régional du CIBPL.

Pdte de la commission : Sylvie RITZENTHALER
sylvie.ritzenthaler@free.fr

Rapport adopté à l'unanimité.

Un sport d'équipe, un esprit d'équipe ...

5 axes de développement

- 1 - Animation
- 2 - Formation
- 3 - Communication
- 4 – Des outils pédagogiques
- 5 - Competition

Animations

Extra fédéral :

Dazibao Rennes « nuit du sport »
Tout Rennes Nage

Fédérale :

Initiation ou perfectionnement :

- *Club de plongée et natation :*
 - ✓ Combourg (adultes + jeunes)
 - ✓ La Guerche (jeunes)
 - ✓ St Malo (adultes)
 - ✓ Rennes RSSM (adultes + jeunes)
 - ✓ Fougères (1 séance par mois, adultes)
 - ✓ Montfort sur Meu (adultes + jeunes)

Stage régional à Rennes:

Atelier technique et match

Formation

Initiateur Hockey Subaquatique

9 candidats, 9 reçus dont 2 du 35

Entraîneur Fédéral 1er degré (en cours)

16 candidats dont 5 du 35

Communication

Site Internet

> Alimentation des sites

Régional : hockeysub.bpl.free.fr

National : hockeysub-ffessm.fr

Affiches

> À disposition dans le CDRom “ Boite outil ”: Affiche préformât

Outils Pédagogiques

Promotion des outils existants :

- “ Valise pédagogique jeux subaquatiques ”
- CDRom “ Boite à outil communication ”
- Classeur pédagogique
- CDRom découverte de l'activité
- Attestation d'initiation (*distribué lors des initiations*)
- Module de formation (*idem*)

Bilan des Compétitions

- Championnat BPL : Nantes
- D1 : Rennes 1M 4ème
- D1 : Nantes F 7ème, Rennes F 8ème
- D2 : Nantes M 1^{er}, Rennes 2M 9ème,
- D3 : Pontivy 5ème
- D4 : St Brieuc 1er, Dinan 9ème
- Benjamin : Pontivy/Pontoise/Dinan 6ème, La Guerche 7ème
- Minime : La Guerche/Dinan 3ème, Pontivy/Nantes 7ème
- Cadets : La Guerche 7ème, Dinan/Pontivy 9ème
- Juniors : Pontivy/Rennes 2ème, Montfort/Dinan 8ème
- Départementale :
- la Coupe d'Ile & Vilaine à Combourg un tournoi mixte (équipes et niveaux)
- Régionale :
- Un weekend pour le classement National (13 équipes, dont 5 du 35, représentant toutes les catégories)
- Internationale :
- Homme, Champion du monde à Kranj (Slovénie) (un rennais Raphaël G.)

- Femme, 3^{ème} au championnat du monde
- Tournoi international Rennes (-19 ans)
- Homme, France 1 : 1^{er} et France 2 : 3^{ème} (1 Rennais)
- Femme, France : 3^{ème} (1 Rennaise)
- Stage France : 4 Rennais et 6 Rennaises

Pdt de la commission : Sébastien LALOUE

Rapport adopté à l'unanimité.

**Journée annuelle de médecine de plongée CMPR organisée par la CMP 35
à Rennes le 14 mars 2009**

- Accidents de plongée et autopsie (Clotilde Rougé-Maillard, Service de Médecine Légale CHU d'Angers)
- Bilan des accidents des Caissons Hyperbares de Brest et Angers

**Journée de recyclage « secourisme » des cadres CTD et CMP
à Rennes le 18 avril 2009**

- Moniteurs de secourisme et médecins fédéraux
- 12 cadres inscrits

Surveillance de l'OPEN DE NAGE AVEC PALMES de RENNES Mai 2009

- Rien de particulier à signaler

Séminaire de médecine à MAYOTTE chez l'habitant

- Sur trois journées les thèmes abordés:
- Pneumologie, Médecine Tropicale, Cardiologie, Médecine du Sport, Secourisme Plongée

**Séminaire de Larmor Plage
le 12 septembre 2009r**

Thème : Noyaux bulleux et prévention des ADD en plongée loisir. Avec J.Y. BLATTEAU médecin hyperbare à Toulon.

RIFAP

RIFAP / RIFAA CODEP 07et 08 novembre 2009 un Médecin Fédéral à saint Malo

- RIFAP CASAR

27+28+29 NOVEMBRE 2009 OUVERT AU CLUBS 35

- 4 Médecins Fédéraux

A VENIR...

- SAMEDI 09 JANVIER 2010
- FORMATION REANIMATION CARDIAQUE
- CHR RENNES BLOC CARDIO PNEUMO
- ORGANISATEUR CMP 35
- RESPONSABLE DE FORMATION DR MARC BEDOSSA (MEDECIN FEDERAL, CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE CHR)
- PARTICIPATION DU SAMU 35
- MATIN : COURS THEORIQUES CARDIOLOGIE ET PLONGEE
- APRES MIDI : ATELIERS PRATIQUES REANIMATION

Prévention du dopage

- Le samedi 27 mars 2010 14 h à Rennes Maison des sports

Pdt de la commission : Eric SARRAZIN

Rapport adopté à l'unanimité.

Formations

➤ Moniteur Fédéral de Pêche sous-marine en 2009 :

- ✓ Pascal CHARLOT du CSCE

➤ En Formation d'initiateur de pêche sous-marine :

(Examen les 12 & 13 juin à St BRIAC)

- ✓ DEPUYDT Éric du CLAR
- ✓ GALESNE Patrick du CLAR
- ✓ SABRY Ismail du RSSM
- ✓ CHAUMONT Éric du RSSM

Stage d'Initiation à la pêche sous-marine

Château du NESSAY à Saint BRIAC les 12 & 13 septembre 2009.

- 2 jours avec des cours, des sorties en mer et des ateliers. 20 stagiaires et 10 encadrants.

Rappelez-vous !

Nous avons écrit au président de la république et au gouvernement pour dénoncer les positions prises par Roland BLANC lors du Grenelle de l'environnement !

- Dans cette lettre nous demandions à avoir la même réglementation que toutes les pêches récréatives !

Aujourd'hui !

Nous sommes co-signataires de la Charte d'engagement et d'objectifs pour une pêche maritime de loisir éco – responsable

Entre, d'une part :

- ✓ le ministère de l'Agriculture et de la Pêche,
- ✓ le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire,

Et d'autre part :

- ✓ la Confédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers en Mer, représentant la Fédération Française des Pêcheurs en Mer et la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et sportifs de France.
- ✓ la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins,

- ✓ la Fédération de Chasse sous-marine Passion,
- ✓ le Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins,
- ✓ le Comité National de la Conchyliculture
- ✓ l'Union Nationale des Associations de Navigateurs,
- ✓ le WWF,
- ✓ Greenpeace,
- ✓ France Nature Environnement,

La charte du Pêcheur Sous-marins

Engagées conjointement dans la représentation de la pêche sous-marine au Grenelle de l'environnement, la FCSMP et la FFESSM s'associent dans la promotion de la charte du pêcheur sous-marin responsable et encouragent l'ensemble des pêcheurs sous-marins à la respecter.




Charte du Pêcheur Sous-Marin

Engagées conjointement dans la représentation de la pêche sous-marine au Grenelle de l'environnement, la FCSMP association d'usagers œuvrant pour la défense et la promotion d'une pratique durable et la FFESSM, fédération délégataire poursuivant les mêmes buts au travers de ses formations et stages fédéraux, s'associent dans la promotion de la charte du pêcheur sous-marin responsable et encouragent l'ensemble des pêcheurs sous-marins à la respecter.

CHAPITRE I : PRINCIPES ET DÉFINITIONS

Article 1 : La présente Charte est relative à la pratique d'une pêche sous-marine loiale respectueuse de la mer.

Article 2 : La signature de la présente Charte n'a pas pour objet et ne peut avoir pour effet d'écarter ou de restreindre l'application des lois et règlements en vigueur, mais d'affirmer nos convictions en les respectant.

Article 3 : Au sens de la présente charte, est considéré comme pêcheur sous-marin toute personne s'adonnant à la plongée en apnée munie d'un dispositif légal prévu pour la capture d'espèces animales marines.

CHAPITRE II : OBLIGATIONS RELATIVES À LA PRATIQUE DE LA PÊCHE SOUS-MARINE

Article 4 : Les pêcheurs sous-marins ayant pris connaissance de la présente Charte, s'engagent :

- à respecter la réglementation nationale en vigueur (se reporter au décret n°2009-727 du 18 juin 2009, à l'arrêté départemental n°132 du 23.6.01 et à l'arrêté ministériel du 01.12.00),
- à se renseigner sur les réglementations régionales et locales spécifiques et à les respecter.

CHAPITRE III : CONSEILS RELATIFS À LA PRATIQUE D'UNE PÊCHE SOUS-MARINE RESPONSABLE

Les pêcheurs sous-marins signataires de la présente charte sont avant tout des amoureux du milieu marin et de ses habitants.

Article 5 : Ils ne perdent pas de vue qu'une pratique responsable et respectueuse du milieu c'est :

- effectuer des prélèvements raisonnables ne dépassant jamais les limites d'une consommation personnelle et familiale,
- tendre en fonction de son niveau de pratique vers le respect de tailles minimales de capture correspondant à la maturité sexuelle des espèces (tableau mailles biologiques proposés par FCSMP)
- prendre en considération le cas des espèces sensibles et celui des périodes de frai.

Article 6 : Les pêcheurs signataires condamnent tout acte de malveillance ou tout acte de braconnage ainsi que la vente illégale du produit de la pêche.

Article 7 : Les pêcheurs, lorsqu'ils pratiquent leur activité à bord d'une embarcation motorisée, s'engagent, dans la mesure de leurs possibilités, à adopter une attitude respectueuse de l'environnement : limitation des jets, utilisation de mouillages écologiques, moteurs propres... (plaque écologique). Ce sont les gestes de tous les jours qui mettent en péril l'équilibre naturel, mais ce sont aussi des efforts de tous les jours qui peuvent y remédier.

Article 8 : Ils participent à la protection du milieu, en signalant le cas échéant la présence des espèces invasives comme les algues *Caulerpa taxifolia* et *Caulerpa racemosa* ou toutes autres modifications de l'habitat constatées : pollution, filets abandonnés, prolifération ou diminution subite d'organismes marins...

Article 9 : Ils participent aux manifestations de protection de l'environnement organisées par les gestionnaires (opérations de suivi, opérations de nettoyage) et coopèrent si besoin au suivi de population de certaines espèces sensibles ou invasives au travers de fiches d'observation (dossier caulerpes, fiche suivi corb).

Article 10 : Les pêcheurs signataires, sont prêts à partager, diffuser et promouvoir bénévolement leur expérience et leur éthique saine et respectueuse du milieu en formant les débutants et en les sensibilisant à la fragilité du monde marin.

Article 11 : Les pêcheurs signataires, entretiennent des relations cordiales et conviviales avec les autres usagers de la mer (pêcheurs sous-marins, apnéistes, plongeurs, pêcheurs et plaisanciers) ainsi qu'avec les riverains.

CHAPITRE IV : CONSEILS RELATIFS À LA PRATIQUE D'UNE PÊCHE SOUS-MARINE SÉCURISÉE

Les pêcheurs sous-marins signataires de la présente Charte, n'oublient pas que le monde marin n'est pas leur milieu.

Article 12 : Ils préparent leurs sorties au mieux et se renseignent sur les conditions météo et les hauteurs de marée et informent un proche à terre du lieu et de la durée approximative de leur sortie.

Article 13 : Ils privilégient le mode de pêche en binôme dès que le contexte le permet car la sagesse le recommande.

Article 14 : Ils proscrirent toute notion de comparaison et de challenge lorsqu'ils pratiquent entre amis et privilégient au contraire les notions de partage et d'entraide.

Article 15 : Ils sont à l'écoute des conseils prodigués par les anciens : pêcheurs ou gens de mer expérimentés.

Article 16 : Les pêcheurs signataires prennent soin de s'informer sur la physiologie et les risques liés à la pratique de l'apnée et de la pêche sous-marine et n'hésitent pas à participer à des journées de formation "aux gestes qui sauvent" organisées par les fédérations sportives.

Article 17 : Ils sont prêts, dans la mesure de leurs possibilités à porter assistance pour toute action de recherche ou de sauvetage en mer.

Article 18 : Les pêcheurs signataires s'engagent à signaler leur présence au moyen d'un pavillon alpha, croix de Saint André ou rouge à diagonale blanche fixé si possible sur un mât d'une hauteur suffisante pour qu'il soit bien visible sur l'horizon.




MAILLES RÉGLEMENTAIRES ET BIOLOGIQUES

DES ESPÈCES CONVITÉES EN CHASSE SOUS MARINE DANS LES EAUX ATLANTIQUE & MANCHE

ESPÈCES	Tailles en cm (sauf Indiqué)	Atlantique sur 40° parallèle	Manche Atlantique Nord 40° parallèle	Maturité sexuelle	Mailles préconisées
BALISTE <i>Balistes capensis</i>				20	30
BAR COMMUN ou LOUP <i>Dicentrarchus labrax</i>	36	36	42	42	42
BAR MOUCHETE <i>Dicentrarchus punctatus</i>	-	-	40 à 95	60	36
BAUDROIES <i>Lophius piscatorius et Lophius budogassae</i>	-	-	60	60	60
CABILLAUD <i>Gadus morhua</i>	35	35	50	60	60
CHINCHARDS <i>Trachurus</i> spp. TOUTES ESPÈCES	15	15	30	30	30
CONGRE <i>Conger conger</i>	58	58	100	100	100
CORB <i>Scorpaenidae</i>	-	-	25 à 30	30	30
DENTI <i>Dentex dentex</i>	-	-	34	40	40
DORADE GRISE <i>Spondylosoma cantharus</i>	23	23	25	25	25
DORADE ROYALE <i>Scorpaenidae</i>	19	19	40	40	40
LIEU JAUNE <i>Pollachius pollachius</i>	30	30	-	35	30
LIOMANDE <i>Ulinanda limanda</i>	23	15	29	30	30
LIOMANDE <i>Ulinanda limanda</i>	25	25	27	30	30
LIOMANDE <i>Ulinanda limanda</i>	25	25	27	30	30
MAIGRE <i>Agronus regius</i>	-	-	80	45	45
MARBRE COMMUN <i>Lithognathus mionectes</i>	23	23	25	25	25
MULETS ou MUGES <i>Mullus</i> spp. TOUTES ESPÈCES	20	20	25 à 34	35	35
PAGEOT COMMUN / ROUGE <i>Pageolus erythrinus</i>	-	-	17	25	25
PAGEOT ACARNE <i>Pageolus acarne</i>	-	-	19	25	25
PAGEOT GROS YEUX / DORADE ROSE <i>Pageolus bogaraveo</i>	-	-	25	30	30
PAGRE COMMUN <i>Pagrus pagrus</i>	-	-	26	30	30
PLIE / CARRELET <i>Pluronectes platessa</i>	27	27	35	35	35
PLIE GRISE <i>Choristodentylus cinnoglossus</i>	28	28	35	35	35
RAIES (Raja spp) TOUTES ESPÈCES	-	-	50 à 90	50	50
ROUET-BARBET DE VASE <i>Mullus barbatus</i>	-	-	12	15	15
ROUET-BARBET DE ROCHE <i>Mullus surmuletus</i>	15	15	18	20	20
SAINT PIERRE <i>Xiphias</i>	-	-	37	37	37
SAR COMMUN <i>Diplodus sargus</i>	-	-	20 à 25	30	30
SAR A MUSEAU POINTU <i>Diplodus puntazzo</i>	-	-	-	30	30
SAR TAMBOUR / GROSSES LEVRES <i>Diplodus cervinus</i>	-	-	-	30	30
SAR A TÊTE NOIRE <i>Diplodus vulgaris</i>	-	-	17	25	25
SAUMON <i>Salmo salar</i>	50	50	-	50	50
SAUPÉ <i>Sarpa salpa</i>	-	-	16	30	30
SOLE <i>Solea vulgaris</i>	24	24	35	30	30
TRUITE DE MER <i>Salmo trutta</i>	25	25	23	30	30
TURBOT <i>Scophthalmus maximus</i>	30	30	54	35	35
VIELLE COMMUNE <i>Labrus bergylli</i>	-	-	18	40	40
ALOSSE <i>Alosa</i> spp. TOUTES ESPÈCES	30	30	50	50	50
ANCHOIS <i>Engraulis encrasicolus</i>	12	12	14	14	14
ANGUILLE <i>Anguilla anguilla</i> (civelles exclues)	-	-	60	60	60
BARBUE <i>Sparus barbatus</i>	30	30	30	45	45
CARDINE <i>Lepidorhombus</i> spp. TOUTES ESPÈCES	20	20	28	28	28
CERNIER COMMUN <i>Polydora americana</i>	-	-	90	90	90
CETEAU <i>Dactyloglossa cuneata</i>	15	-	18	24	24
EULEFIN <i>Melanogrammus aeglefinus</i>	30	30	29	30	30
ESPADON <i>Xiphus gladius</i> (mesure mandibule inférieure)	125 cm / 25 kg	125 cm / 25 kg	170	125 cm / 25 kg	125 cm / 25 kg
FLET <i>Platichthys flesus</i>	26	26	30	30	30
HARENG <i>Clupea harengus</i>	20	20	26	26	26
LAMPROIE MARINE <i>Petromyzon marinus</i>	27	27	-	30	30
LIEU NOIR <i>Pollachius virens</i>	30	30	35	35	35
LINGUE ou JULIENNE <i>Molva molva</i>	63	63	90	90	90
LINGUE BLEUE <i>Molva dypterygia</i>	70	70	85	85	85
MAQUEREAU <i>Scophthalmus aquosus</i>	20 / 30*	20 / 30*	40	30	30
MAQUEREAU ESPAGNOL <i>Scophthalmus japonicus</i>	20 / 30*	20 / 30*	40	30	30
MERLAN <i>Merlangius merlangus</i>	27	27	30	30	30
MERLU <i>Merluccius merluccius</i>	27	30	50	50	50
OMBRINE BRONZE <i>Ulinanda canariensis</i>	-	-	30	30	30
OMBRINE COTIERE <i>Ulinanda cirrosa</i>	-	-	30	30	30
ORPHIE COMMUNE <i>Parus belone</i>	-	-	45	45	45
SARDINE <i>Sardinops sardinops</i>	11	11	15	15	15
SPARAILLON <i>Diplodus annularis</i>	-	-	10	25	25
THON ROUGE <i>Thunnus thynnus</i> (maxi 1 thon par sortie)	115 cm / 30 kg	115 cm / 30 kg	120	115 cm / 30 kg	115 cm / 30 kg

Espèces concernant le chasseur sous-marin
Espèces concernant peu ou pas le chasseur sous-marin

Document réalisé par FCSMP © Tous droits réservés

La représentativité de l'activité dans les AMP

Devant la multiplication des réserves, parcs et Natura 2000 :

- Mise en place d'un réseau de pêcheurs sous-marins (en association avec FCSMP) qui pourront intervenir dans ces instances et défendre les intérêts de tous les pratiquants des activités subaquatiques.

Les Compétitions ?
STAGE DU NESSAY du 22 au 24 Mai 2010

Un stage d'initiation ouvert à tous !

Venez découvrir ou redécouvrir la pêche en apnée. Acquérir les bonnes bases de l'activité dans un cadre convivial et sécurisé. (1 encadrant pour 2 stagiaires).

- **Lieu** : Château de St Briac en Bretagne. Un site exceptionnel surplombant la mer, qui accueille des classes de mer durant la belle saison (Association PEP 35).
- **Au programme** : Des cours théoriques, des conseils, des sorties en mer. L'accent sera mis sur la pratique, le respect de l'environnement et la sécurité.
- **Comment s'inscrire ?**
 - ✓ Il faut avoir sa licence FFESSM 2010 + un certificat médical adapté
 - ✓ Remplir la fiche d'inscription (téléchargeable sur Internet par exemple)
 - ✓ Tarif : 95 € tout compris pour les 3 jours de stages en pension complète !
 - ✓ Stage limité à 30 stagiaires. Venez avec votre équipement (combinaison...)
- **Renseignements complémentaires** : Marc-André MOUNIER : mounierma@Yahoo.fr & sur le site de la commission nationale : <http://peche.ffessm.fr>

École de Pêche sous-marine

Le principe :

A la demande d'un club, d'un CODEP, nous organisons une journée d'initiation à la pêche sous-marine.

La commission départementale fournit les encadrants. (Dont les frais de déplacements)

A la charge du demandeur : la logistique. (Une salle pour les cours, panier repas pour les encadrants, etc.)

Pdt de la commission : Joël BRECHAIRE

Rapport adopté à l'unanimité.

La présentation du rapport annuel de la CTD me donne l'opportunité de prendre un peu de recul afin de mettre en évidence toute la contribution et l'engagement des encadrants BENEVOLES au sein de la commission et du CoDep.

Bien sur nous aurions souhaité réaliser plus d'activités, développer davantage de nouvelles activités et d'impliquer plus d'encadrants, ... mais ce n'est que partie remise.

Nous pouvons déjà être fiers du travail accompli. Nos succès dépendent de l'implication de nombreux acteurs et je tiens à remercier très sincèrement les BENEVOLES, les membres de l'équipe de travail et tous les partenaires qui contribuent et permettent à la CTD 35 de réaliser ses missions.

1. Actions de la saison 08/09

1.1. Initiateurs

Jean Christophe BAYETTO

Stage initial

12 octobre 08 à Rennes

19 octobre 08 à Rennes

Journées départementales

07 décembre 08 à la Guerche de Bretagne

11 janvier 09 à Rennes

08 février 09 à Redon

08 mars 09 à Fougères

16 mars 09 à Dinard : découverte de la piscine d'examen + épreuve de mannequin.
Cette soirée a été très appréciée

Remerciements à tous les clubs qui nous ont reçus au cours de cette formation, et aux encadrants qui se sont impliqués dans la formation.

Examen

29 mars 09 à DINARD 100 % de réussite sur l'examen

En collaboration avec la CTD 22

Remerciements particuliers au C. S. D. qui nous reçoit depuis plusieurs années dans le cadre de l'examen initiateur, et particulièrement à Virginie LAMBALLE qui s'implique dans l'organisation.

- ✓ Il y avait 32 candidats du 35, tous ont été reçus. A noter l'assiduité des stagiaires et la qualité de la formation dispensée dans les clubs.
- ✓ Bonne collaboration formations club / CTD
- ✓ Cette année la formation présente un léger déficit, le coût total de la formation pour un stagiaire ayant participé à toutes les journées + examen est de 85 €.

1.2. MF1

Poursuite des cours le mardi soir tous les 15 jours à la maison des sports (20 h 30)

Travail de pédagogie théorique et réflexion sur des sujets de pratiques et de préparatoire

Stage final en collaboration avec la CTD 56

Du 28 juin au 02 juillet 09 Centre Bleu Emeraude à St Malo 11 stagiaires inscrits : 7 du 56 - 3 du 35 - 1 du 14

I. R. responsable du stage: Anne Claire

Examen en collaboration avec la CTD 56 les 03 et 04 juillet 08 au Centre Bleu Emeraude à St Malo

I. N. : Claude OLIVIER - Pds CTR – CIBPL : Paul TERRIER

Le stage et examen se sont déroulés dans de bonnes conditions de collaboration de travail : CTD35 – CTD 56 et les membres du SMPE.

Avec un bon taux de réussite : 100 % et 10 nouveaux moniteurs (6 du 56 – 3 du 35 et 1 du 14)

Félicitations à Sylvain CARPENTIER et Stéphane GUIBOUT du club BULLES'O et Rémi MONTAUDOIN du club HALIOTIS

1.3 SECOURISME

D. Pelisse



RIFAP : formation de secourisme inter commission RIFAP – RIFAA

WE des 07 et 08 novembre au centre Bleu Emeraude de St Malo

17 stagiaires



Equivalence ANTEOR :

41 demandes validées - Nombreux dossiers adressés mais peu correspondent à l'équivalence



journée du 18 avril: à la Maison des Sports de Rennes proposition de la commission médicale d'une rencontre pour l'harmonisation des pratiques et recyclage des techniques de secourisme et mise en pratique.

- ✓ mannequin (BàB – M. C. E.)
- ✓ oxygéno-thérapie
- ✓ défibrillateur

1.4 plongée aux mélanges

➤ **Nitrox confirmé**

Nb stagiaires : 3

Organisation: 2 jours de formation (14 et 15 mars 09)

1 cours théorique / 4 plongées : 2 à Fougères et 2 au Centre Bleu Émeraude

3 nouveaux moniteurs Nitrox confirmés

➤ **Trimix élémentaire.**

Nb stagiaires : 8 (5 du 35 + 3 du 76)

Organisation : 6 jours de formation 01 – 02 – 03 mai et 15 – 16 – 17 mai 2009

Plongées : 4 à Fougères + 1 à Lanildut (29)

1.5. T I V

Suivi des blocs du département par Alain ROUAULT

1.6 Réunion CTR CIBPL

➤ Participation aux réunions trimestrielles de la CTR BPL

➤ Organisation d'un centre de Théorie régionale N4 à Rennes

- Samedi 04 avril théorie régionale Niveau 4 : Châteaulin – Nantes - **Rennes**
- 26 candidats sur le centre de Rennes
- Jurys : 16 moniteurs, origine : 22 – 29 – 35 -56 – 72

➤ MF2

Intendance des journées de Théorie M. F. 2 CTR BPL à la maison des Sports

Remerciements aux encadrants qui ont géré ces journées

<u>29/11/2008</u>	Théorie de l'activité	Orga Claude Ritzenthaler
<u>13/12/2008</u>	Anat / Physio / accidents	Orga Jean Christophe Bayetto
<u>28/02/2009</u>	Anat / Physio / accidents	Orga: Anne Leluel
<u>21/03/2009</u>	Décompression	Orga: Anne Leluel

2 Actions en projets 2009-2010

➤ **MF1** : organisation d'un stage initial en collaboration avec la CTD 56

- ✓ 16 et 17 janvier 2010 à Vannes
- ✓ 30 et 31 janvier 2010 à Ploërmel
- ✓ 6 et 7 février 2010 à St Malo

➤ **Initiateur** : sous la responsabilité de Jean Christophe BAYETTO et Sylvie DUTAY

- ✓ stage initial

11 octobre 09 à Rennes

18 octobre 09 à Rennes

- ✓ journées départementales

22 novembre 09 à *Rennes* autres activités : Apnée - NAP

13 décembre 09 à *la Guerche*

10 janvier 10 à *Rennes*
07 février 10 à *Redon*
07 mars 10 à *Fougères* examen blanc

✓ examen : organisé par la CTD 22 à Guingamp le 28 mars 2009

- **Niveau 4** : sous la responsabilité de Gaby BERGOT et Jeff ROUX
Projet d'une formation théorique + quatre journées départementales et 2 WE mer
Examen départemental en juin 2010 au centre GPC de Carantec (29)

Organisation de la théorie régionale N4 à Rennes, le 10 avril 2010

➤ **Mélanges :**

Formation TRIMIX élémentaire : possibilité de 8 stagiaires

Session 1 : 16/17/18 avril 2010 et 1/2 mai 2010

Session 2 : 23/24/25 juillet et 31/07 – 1/08.

Formation de cadres NITROX : une formation départementale peut être remise en place sous réserve de la participation d'au moins deux clubs. Elle serait positionnée les 20 et 21 mars 2010.

➤ **Secourisme :**

Formation RIFAP départementale

Possibilité de faire des recyclages de secourisme à la demande des clubs

➤ **TIV** : sous la responsabilité d'Alain ROUAULT

Une formation TIV sera organisée les 30 et 31 janvier 2010 en Ille et Vilaine (INSA Rennes)

Suivi des blocs du département

Le support apporté à la CTD35 par la communauté d'encadrants est d'une importance capitale pour le développement de nos activités et l'harmonie de notre commission.

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements non seulement aux bénévoles, mais aux organisateurs des différentes actions, intervenants, organismes, institutions et clubs qui, d'une façon ou d'une autre, ont apporté leur contribution à la vie de la CTD. Celle-ci est, pour nous, un témoignage de reconnaissance et un fort élément de motivation pour poursuivre notre mission.
Merci à tous !

Pdt de la commission : Gaby BERGOT

Rapport adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité pour 2008 / 2009

Compétitions

Comme d'habitude nous avons organisé trois compétitions dans le département. La compétition de Rennes Calypso qui va maintenant s'appeler Trophée de la ville de Rennes, reste la compétition phare de notre région. Celle de La Guerche de Bretagne sert de support à la formation des initiateurs.

En conclusion on peut dire que se fut l'année d'**Anthony CHEVALIER** du club de Fougères, il a été reçu à l'examen d'initiateur, il a fait sa première saison comme compétiteur, sélectionné pour le Championnat de France, avec à la clé un titre national : **Champion de France de Super biathlon**. David LEGRIVE a rejoint Yohann BELPRE dans l'équipe de France.

Formation

Deux sessions furent organisées cette année sur le pôle de formation de La Guerche. La première consacrée aux « cadres fédéraux » avec un contenu allégé a permis la validation de quatre nouveaux initiateurs dont une féminine. Le deuxième examen, formation standard, a accueilli sept stagiaires sur quatre stages.

En conclusion sept nouveaux initiateurs dans trois clubs du département.

Programme jeune

Nous avons participé aux principales actions consacrées aux enfants : Journée GESPAC, R.E.V.A., Aqua Raid, R.I.P.E.

Suite à une demande de la commission nationale nous continuons la détraction des fiches pratiques et nous avons mis au point le matériel « découverte ».

L'accueil et la formation des jeunes reste une priorité avec par exemple la mise en place d'un groupe de compétiteurs « minimes » pour 2010.

Tir au féminin

La mise en place d'un encadrement spécifique reste notre principale préoccupation avec pour objectif de former au minimum un initiateur par an.

Adaptation du tir aux handicapés

Maintenant que la situation est clarifiée au niveau national nous continuons l'intégration des compétiteurs « handi » sur nos compétitions.

Une action découverte de la discipline pour les enfants « mal entendant » sera mis en place à Fougères leur permettant ainsi une approche différente de la piscine.

Projet 2010

- Parcours nature zone de tir à la carrière
- Formation initiateur et EF1
- Intervention auprès des scolaires et travail avec l'UNSS
- Organisation de 3 compétitions
- Travail sur le « pack loisir »
- Participer au colloque sur la féminisation des activités fédérales

Pdt de la commission : Stéphane ESTIER

Rapport adopté à l'unanimité.

Non communiqué



Le projet de développement

Les actions prévues en 2009

AXE 1

Favoriser le développement et l'accès de tous aux pratiques subaquatiques

1 Réaliser et mettre à disposition des outils pédagogiques permettant la pratique et l'enseignement des sports subaquatiques

- ✓ Valise pédagogique HS et fiches pratiques TSC

Codep 35, TSC et HS
Fond propre et subventions
2008 / 2012

« Ces outils sont disponibles à l'achat ou téléchargeable »

2 La pratique féminine : identifier les attentes et former des cadres

- ✓ Organiser des sorties et des formations

Codep 35, TSC, CTD et SMPE
Fond propre et subventions
2008 / 2012

« Une sortie organisée à St Malo et une initiatrice TSC formé en 2009 »

3 Développer des partenariats avec les réseaux accueillant les jeunes publics pour initier aux pratiques subaquatiques et à la protection de l'environnement :

- ✓ Centres de loisirs
- ✓ Ecoles, Associations Sportives, Sections Sportives, IME
- ✓ Maisons de quartiers (camps thématiques)
- ✓ Contrats Educatifs Locaux
- ✓ Ecole de Hockey Sub itinérante

Codep 35 et HS
Fond propre et subventions
2008 / 2012

« La commission TSC rejoint le HS en 2009 »

AXE 2

Développer le sport de Haut Niveau

1 Soutenir et promouvoir les compétitions départementales

- ✓ Organiser tous les ans une rencontre départementale par disciplines sportives

Codep 35, HS, NAP et TSC
Fond propre et subventions
2008 / 2012
« On été faite pour 2009»

- ✓ Organiser une rencontre internationale jeune de Hockey subaquatique en 2009

Codep 35 et HS
Fond propre et subventions
« Fait en juin »

2 Soutenir la formation des cadres des commissions sportives

- ✓ Aider au fonctionnement du pool de formation TSC

Codep 35 et TSC
Fond propre et subventions
2008 / 2012

« A former 11 initiateurs en 2009 »

AXE 3

Aider les clubs, les commissions, les établissements et le comité à se structurer pour développer les pratiques et l'emploi

1 Aménager la carrière du Rocher Coupé à Fougères :

- ✓ Equipement (scaphandre, apnée et tir sur cible)
- ✓ Promotion
- ✓ Ouverture extra départementale
- ✓ Créé un emploi pour la gestion du site

Codep 35, CTD, Apnée et TSC
Fond propre et subventions
2008 / 2012

« Malgré un report inattendu (B.F.) objectif opérationnel en 2010»

2 Favoriser la pratique des licenciés du département au Centre Bleu Emeraude (ESSID)

- ✓ Rendre le centre départemental plus accessible aux licenciés du 35 en améliorant la communication
- ✓ Améliorer son image

Codep 35 et SMPE
Fond propre et subventions
2010

« Observation »

AXE 4

Faire connaître et promouvoir l'image de la plongée et des activités subaquatiques

1 Participer aux différents évènements médiatisés du secteur du sport et du nautisme

- ✓ Fête du nautisme
- ✓ Dazibao
- ✓ Tous types d'actions promotionnelles (décathlon)

Codep 35, clubs et commissions
Fond propre, partenaires et subventions
2008 / 2012

« Nous avons participé à toutes les actions prévues »

« Pour 2010 la nuit de l'apnée à Fougères »

2 Site Internet

- ✓ Liste de diffusion
- ✓ Soutenir et alimenter le Site Internet

Codep 35 clubs et commissions
Fond propre, partenaires
2008 / 2012

« Difficile de maintenir à jour les liste de diffusion »

Organiser les REVA 2010

A terme

Codep 35 clubs et commissions
Fond propre, partenaires et subventions
2010

« L'équipe d'organisation est sur pied »

AXE 5

Sécuriser encore plus la pratique et optimiser notre rôle de référent

1 Obtenir l'accréditation pour la formation PSC1

- ✓ Mettre en place un groupe de référence
- ✓ Acheter le matériel obligatoire

Codep 35 CTD Apnée et Médicale
Fond propre et subventions
2010

« En court de réalisation fin en 2010 »

2 Développement de la pratique et de la formation pour la plongée au Trimix

- ✓ Formation de plongeurs
- ✓ Formation de cadres

Codep 35 CTD et SMPE
Fond propre et subventions
2008 / 2012

« 32 initiateurs 3 MF1 nitrox 3 moniteurs trimix 5 formés en 2009 »

2 Mettre en place des stages de recyclage pour les cadres

- ✓ R.I.F.A.T.
- ✓ R.I.F.A.P.
- ✓ R.F.A.A.

Codep 35 CTD, Apnée, TSC et Médicale
Fond propre et subventions
2008 / 2012

« Cela sera plus facile en 2010 grâce au nouveau matériel de formation »

AXE 6

Promouvoir la protection de l'environnement et œuvrer pour un développement durable

1 Mettre en place des mouillages fixes

- ✓ Sur Bizeux et Feltar les entretenir et les surveiller
- ✓ Etudier la mise en place d'un autre mouillage

Codep 35 CTD et SMPE
Fond propre et subventions
2008 / 2012

« Observation pas de dégradation cette année le coût de la redevance est de 198 € »

2 Intégrer les groupes de recherche sur la gestion de la ressource

- ✓ Association CŒUR Rance maritime évaluation de la ressource coquille saint jacques et reproduction de la seiche comptage et interventions diverses

Codep 35 BIO et PSM
Fond propre
2008 / 2012

« Bien que présent sur les groupes de discussions des AMP je déplore le manque retour »

Interventions des différentes instances représentées

Jean-Yves REDURAU - Président du Comité Interrégional Bretagne Pays de la Loire

- Je suis très impressionné par le nombre de commissions dynamiques au sein de votre CoDep. C'est assez exceptionnel même au niveau de l'inter-région. Bravo
- Les relations entre le CoDep et le CIBPL se sont en effet normalisées. J'invite d'ailleurs le CoDep (2eme ex aequo en nombre de licenciés) à s'investir plus au niveau du CIBPL. Le CoDep35 y a toute sa place, voire plus.
- Le CoDep 35 compte environ 2500 licenciés, mais ce nombre évolue peu. Je souhaite attirer l'attention des CoDep sur le fait que les subventions vont diminuer de plus en plus. Pour continuer à mener vos actions, le seul moyen de compenser est d'augmenter le nombre de nos licenciés. Il faut être attractif.
- Dans 15 jours c'est l'AG régional, j'espère vous y voir nombreux. Le CIBPL est au service des comités et des clubs.

Pascal YAN – Membre du CDN de la FFESSM

- C'est toujours un plaisir de venir assister à l'AG du CoDep35 et de voir que toutes les commissions sont aussi actives. Je suis fier de faire parti de ce Comité Départemental. Merci à tous pour votre travail.
- Vous êtes invités à l'AG national qui se déroulera à Annecy.

Questions diverses

Joël BRECHAIRE - Pdt du RSSM déplore que les clubs ne présentent pas un bilan de leurs activités.

Réponse : L'organisation d'un week-end « dirigeants » pourrait en être l'occasion.

L'assemblée Générale se termine autour du pot de l'amitié.

Fin de la réunion 23 h 00



Stéphane ESTIER

Président CoDep ESSM 35

Mobile : 06 83 95 58 44

Email : cdessm35@wanadoo.fr

site web : www.ffessm35.fr

Le Président du CoDep 35

Stéphane ESTIER

Comité Départemental d'Etudes et de Sports Sous Marins d'Ille et vilaine
Maison départementale des Sports – 13b, Avenue de Cucillé – 35065 Rennes Cedex -
Tél. : 02 99 54 67 64 - Fax : 02 23 46 28 02
E-mail : cdessm35@wanadoo.fr – <http://www.ffessm35.fr/>

Fédération déléguée par le Ministère chargé des Sports

SIRET CODEP 35 : 43803052000011